



## AG FAMDTA le 22 mai 2021

**Liste des présents** : Jean-Marie Ghignon, Nicole Ghignon, Martine Bret, Edith Marquet, Sylvie Lambert.

**Association représentées** : la Compagnie de l'arbre, Caramentran, Cadence Coiron, ADMT Veyras, Chomdances, Dançarem tan que poirem, Folkatadou, Groupe danses du Teil, Kalongo, Le monde danse la vie, Ludifolk, Réseau Folk, Tradivarius, Transhum'Arts, Yod Kistin

**Associations excusées** : Aimergens, Rural Café

**TOTAL : 15 associations représentées ou présentes sur 23.**

Le Président ouvre la séance et remercie les représentants d'associations présents.

### **Rapport moral**

Lecture du rapport moral par le Président.

Quelques actions ont pu être menées malgré la crise sanitaire, mais 2020 est une année presque blanche.

### **Perspectives 2021**

- Les journées d'Ulysse sont reportées aux 28 – 31 octobre si toutes les conditions sont requises et si la Mairie est d'accord.

- Le festival d'Eurre pourrait avoir lieu courant novembre 2021, si la situation sanitaire le permet.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

### **Rapport financier**

Lecture du rapport par la Trésorière.

Un bilan restreint : pour l'essentiel, des dépenses de fonctionnement, quelques dépenses liées au festival (remboursements d'entrées).

Les sponsors ont choisi de laisser leurs règlements pour le prochain festival.

Le CG et la CAPCA nous ont demandé si l'on acceptait de ne pas recevoir de subvention pour cette année, nous avons évidemment accepté.

Nous avons en revanche reçu une subvention à l'avance, pour les projets 3 P 3 A.

Décision de conserver le tarif de 5 € pour l'adhésion à la Famdta.

Vote du budget à l'unanimité.

### Réflexion sur comment grossir le nombre d'adhérents à la Fédé.

On constate qu'il y a une activité réduite dans le nord du département.  
Plusieurs associations de la Drôme ont rejoint la Famdta.

Proposition d'adhérer à titre individuel : Ce n'est pas permis par les statuts.

A l'époque de la création de la Fédé, Michel Turca avait mis en garde le bureau de l'époque par rapport à ce genre de pratique. Cela permettrait par exemple à un groupe de personnes ne faisant partie d'aucune association, de demander le financement d'un projet personnel.

Nicole fait remarquer que le CD07 ne va pas subventionner des personnes venant de plusieurs départements (hormis les départements limitrophes).

Maëlle explique que même si l'on n'a pas besoin de la fédé pour fonctionner, c'est intéressant de se fédérer, ne serait-ce que pour voir ce qui se fait, pour échanger, pour éviter d'avoir des dates qui se chevauchent...

### Réunion du Conseil d'Administration à la suite de l'Assemblée Générale

Les 15 ateliers font partie du CA.

### Où centraliser le futur bureau de la FAMDTA ?

Plusieurs pistes sont évoquées : MJC, Mairie de Privas, autre mairie, un espace aux archives, un endroit où stocker du matériel, le fonds documentaire ?

Est-ce vraiment utile d'avoir un local ? Coût de location, difficile à trouver, d'autant que les gens ont pris l'habitude de télétravailler.

Depuis 2004, Jean-Marie a fonctionné chez lui, avec son propre matériel (ordinateur, imprimante, téléphone...).

Pour les prochains membres du bureau, la fédé peut allouer une somme pour acheter ce matériel.

Maëlle pense que le site internet de la Famdta est un atout, mais plus en l'état.

Elle propose de le refaire avec un ami webmaster.

Les réseaux sociaux sont également indispensables de nos jours.

Elle propose aussi de récupérer le fonds documentaire pour le numériser.

### Vote du bureau

Tous les membres du bureau sont démissionnaires.

Jean-Marie annonce qu'après avoir passé de nombreuses années au poste de Président de la Famdta, il laisse sa place à la « jeunesse ».

Un tout nouveau bureau est constitué, et est adopté à l'unanimité.

Grand soulagement, au dernier moment, nous avons trouvé un trésorier !

## Membres :

Présidente : Maelle Coulange                      Président adjoint : J-M. Ghignon  
Secrétaire : Perrine Privas                      Secrétaire adjointe : Maelle Duchemin  
Trésorier : Séverin Brottes                      Trésorier adjoint :  
Trésorière adjointe bis : M-C Jadot (Guso et Sacem)

Maelle et Perrine sont intermittentes du spectacle, ce qui ne leur permet plus d'intervenir sur un projet, exemple un bal payé par la fédé.

## Projets en cours

### Chanteuses d'Ardèche

Le CD sort en juin. Il faut trouver une date pour chanter (décembre ?).

Un deuxième volet sera d'organiser une journée de formation destinée au grand public pour faire une réinterprétation des chants du CD. Pourraient se joindre des ateliers instrumentaux.

Le CD 07 encourage ces actions de formation.

### Chants occitan

En suspens pour le moment. Des dates en juin, septembre et octobre sont prévues si la situation le permet.

### Formation d'animateurs

Le but final est de faire un bal pour que les stagiaires puissent expliquer des danses. Ce bal se ferait à Rosières, le dernier week-end de septembre, si les bals sont autorisés.

### Nouveaux projets

Une réunion élargie au CA sera organisée en septembre, pour relancer de nouveaux projets et finaliser ceux en cours.

La séance et levée à 18 h 00.

---

